

## Compte rendu de réunion de conseil du Jeudi 8 Juin 2017

**Présents :** Bernard ROHOU, Louise-Anne LE GAC, Eric CHARROY, Laurence BLANCHARD, Kate HUSBAND, Alain KERBIRIOU, Maximilien LE FEUR, Michel LE GALLO.

Excusés :

Stéphane MORZADEC procuration à Bernard Rohou  
Gilles LE GALL procuration à Michel Le Gallo  
Françoise CAUDAL-Le BARS  
Michel MENGUY procuration à Louise-Anne Le Gac  
Nathalie KERVERN procuration à Laurence Blanchard  
Christelle CHEVANCE  
Ludovic L'HOPITAL

Invités : Jean-Yves Le Guyader président du CEKB  
Luc Carité, Trésorier

Secrétaire de séance : Louise-Anne LE GAC

Avant d'aborder les points à l'ordre du jour, le maire sollicite l'avis du conseil sur le compte-rendu de la précédente réunion en date du 30 mai 2017.

Pas de remarque particulière, ce compte-rendu est adopté à l'unanimité

### Ordre du jour

- Subvention CEKB
- Achat de chaises pour la salle conseil,
- Subvention pour le club de billard,
- Mutualisation avec Lescouet qui peut-être souhaiterait qu'on passe le broyeur sur leurs routes.
- Questions diverses.

#### 1 - Subvention CEKB

Ce sujet a déjà été abordé lors de 2 précédentes réunions et à chaque fois reporté faute d'informations suffisantes. Il a aussi été abordé en conseil communautaire et il est souhaitable qu'une décision soit prise dans les meilleurs délais.

Afin d'apporter réponse aux différentes interrogations, J-Y Le Guyader, président du dit comité et Luc Carité, trésorier ont été invités à cette réunion.

Tous deux font état de la situation financière du Comité d'Entraide du Kreiz Breizh et confirment des difficultés rencontrées pour le paiement de quelques salaires.

Très attentif à la présentation faite par Mr Le Guyader et Mr Carité, après le départ de ces derniers, le conseil municipal donne, à l'unanimité, une réponse positive à la demande de subvention qui lui a été présentée à savoir 1€ par habitant.

## **2 - Subvention pour le club de billard**

Les joueurs du club de Billard se sont qualifiés pour disputer la finale des champions à Gien les 10 et 11 juin prochain. Le montant de ce déplacement est d'environ 900€. Le club sollicite une subvention exceptionnelle à ce sujet. Précédemment, le club s'était déjà qualifié pour cette finale et une subvention exceptionnelle de 200€ lui avait été accordée.

Le maire propose de reconduire cette subvention de 200€. Kate Husband fait remarquer que peu de Plélauffiens font partie de cette association et pense que des communes voisines pourraient apporter leur contribution.

Mise au vote, la subvention de 200€ est adoptée par 11 voix pour 1 abstention

## **3 - Achat de chaises pour la salle conseil**

Après avoir validé l'achat de tables pour un montant de 2916,66€ auprès de l'enseigne Fiducial Bureautique de Brest, le conseil est amené à se prononcer sur l'acquisition de chaises. Une chaise déposée en démonstration ne répond pas aux attentes des membres présents. Cette acquisition est reportée, d'autres enseignes seront consultées.

## **4 - Mutualisation des services avec Lescouet-Gouarec.**

En début de semaine, Madame Marie-Claude Guégan, maire de Lescouet-Gouarec, a sollicité Plélauff pour le broyage des accotements. Une réponse favorable aurait pu être apportée mais entre-temps Lescouet-Gouarec a préféré solliciter les services d'une entreprise.

## **5 – Entretien du rond-point Route de Pontivy**

Jusque présent, l'entretien du rond-point de la route de Pontivy était fait par l'ATD de Saint-Nicolas du Pélem. Interrogé à ce sujet Monsieur Le Coz de l'ATD de Saint-Nicolas du Pélem a fait savoir que situé en agglomération, cet espace devait être entretenu par la commune.

## **6 – Vente de bois**

Monsieur Hascoet a, suite à la tempête Zeus, fait une stère de bois à la Lande de Gouarec et souhaite en connaître le prix. Le conseil municipal propose la somme de 30€ la stère.

## **7 – Entretien de l'aire de Kerauter**

L'aire de Kerauter sera remise en état par les services techniques municipaux, ils seront aidés dans leur tâche par Monsieur Yannis Stéfo du conseil départemental. Chacun s'accorde cependant pour déplorer l'état dans lequel cette aire de pique-nique a été laissée après l'enlèvement, bien tardif, des troncs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30